



Macron : droit d'inventaire

Description

À quelques semaines de la présidentielle, il n'y a toujours pas de débat sur le bilan économique d'Emmanuel Macron. Nous nous risquons donc à procéder à un droit d'inventaire pour mieux comprendre la situation dans laquelle nous sommes. Le Covid a faussé la donne, mais la tendance lourde du déclin de la France s'est poursuivie.

Dépense publique: plus de 60% du PIB

La dépense publique représente toujours plus de 60% du PIB, soit l'une des plus importantes dépenses publiques du monde. Le programme d' Emmanuel Macron prévoyait pourtant des réformes des systèmes de retraites, des politiques de logement (plus de 4 millions de Français sont mal logés), la réduction du nombre de fonctionnaires.

Aucune de ces réformes n'aura vu le jour. Au contraire, les effectifs de fonctionnaires se sont accrus, sans que cela profite aux contribuables et aux citoyens. En 2020, le déficit public atteint 9% du PIB et celui de 2021 ne sera guère meilleur (chiffre officiel non connu à ce jour). La dépense publique est décidément une dépense non contrôlée en France.

Dépenses sociales et déficit commercial

Nous assistons à une dérive des comptes sociaux. Ces dépenses sont passées de 650 milliards d'euros à 900 milliards d'euros en 2020, elles n'ont pas diminué en 2021 et ne semblent pas baisser en 2022.

Le déséquilibre de la balance commerciale ne fait que s'aggraver. Alors que l'Allemagne affiche un excédent commercial de 180 milliards d'euros, la France affiche un déficit commercial de 85 milliards d'euros. Même l'Italie fait mieux que la France (déficit de 60 milliards d'euros). Cela indique que nos produits français se vendent mal, et que le rapport qualité/prix n'est que rarement en notre faveur. Ces chiffres intègrent les ventes d'armement, en constante augmentation.

Les dettes hors de contrôle

Les dettes du pays sont hors de contrôle. Elles représentent plus de 2.800 milliards d'euros, soit près de 120 % du PIB français. Les intérêts correspondants à cette dette ne peuvent être honorés que parce que les taux d'intérêt des emprunts d'Etat sont négatifs depuis des années, depuis que le taux de refinancement de la BCE est négatif.

Tant pis pour les épargnants, l'Etat n'en a cure. Pourvu qu'il s'endette à bon compte. La plus grande crainte de nos hommes politiques serait que la BCE se voit contrainte, pour juguler l'inflation, d'augmenter ses taux de base, entraînant ainsi l'augmentation de tous les taux, et donc l'augmentation des intérêts payés par la France à ses créanciers.

En effet, emprunter à 2% est beaucoup plus onéreux et moins commode que s'endetter à 0%, ou pire, à moins 0,1%. L'augmentation considérable de l'endettement de l'Etat, justifié par le « quoi qu'il en coûte » d'Emmanuel Macron, se traduira prochainement par une explosion des charges d'intérêts (c'est à dire par une augmentation des intérêts payés pour cette dette abyssale).

Prélèvements obligatoires records

La France détient le triste record du monde des prélèvements obligatoires: impôts, taxes, cotisations, payés par les ménages et les entreprises. Le taux moyen est de 60% des revenus et des richesses créés en France, soit 20 points de plus que la moyenne européenne. Il est à craindre que cette situation se dégrade encore plus dans les mois et années à venir.

Bien que limitant cet exercice à l'aspect économique, ajoutons que la fracture du pays s'est aggravée en matière de délinquance, de laxisme judiciaire, d'éducation, d'insécurité, d'islamisme radical, et d'immigration.

Les cache-misère de Macron

Pendant 5 ans, Emmanuel Macron s'est agité dans tous les sens, sans parvenir à parler au peuple, et sans comprendre la gravité des problèmes (l'augmentation des prix de l'énergie).

Obnubilé par son slogan « *en même temps* », il a oublié de conduire une vraie politique économique pour améliorer la compétitivité de la France. Il est plus apte à pratiquer la politique de la fuite en avant en proposant un « plan » pour l'Europe... qui n'en veut pas. "Quoiqu'il en coûte"...

Chanoine

Categorie

1. Économie

date créée

14 février 2022